



SIGNALER LES ENFANTS EN DANGER !

C'est notre responsabilité d'adultes.

Pour cela, les pouvoirs publics
sont à vos côtés.



**LE DÉPARTEMENT MET À VOTRE
DISPOSITION UN NUMÉRO VERT**

Quel plus bel engagement que donner l'envie de vivre aux enfants qui souffrent !

Telle est la belle, humaine et généreuse mission que chacun de nous est en droit d'accomplir en venant en aide à un enfant en situation de risque.

Trop d'enfants et d'adolescents sont victimes de maltraitances ou de négligences qui mettent en péril leur santé, nuisent à leur équilibre et compromettent leur avenir.

Responsable de la protection de l'enfance dans le département des Alpes-Maritimes, j'invite tous mes concitoyens à faire acte de civisme et de générosité en signalant aux autorités compétentes leurs inquiétudes sur des jeunes en difficulté.

Les enfants en détresse ont besoin de vous.

Votre intervention leur rendra le sourire.

Charles Ange Ginésy

Président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes

PARENTS, VOISINS, AMIS...



Si dans votre entourage, vous connaissez un enfant ou un adolescent en difficulté ou en danger, victime de préjudices psychologiques, physiques, d'emprise sectaire ou en voie de radicalisation, ou de négligences graves, **signalez-le.**

Parents, voisins, amis, vous êtes tous acteurs de la protection d'un mineur en danger.
N'hésitez pas à agir au plus vite.

INFORMEZ LES PROFESSIONNELS DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE



Soumis à la confidentialité, ils sont à votre écoute pour vous conseiller et prendre le relais, afin que les familles soient aidées, que l'enfant ou l'adolescent soit protégé.

En cas de situations de danger imminent, de mauvais traitements avérés ou d'abus sexuels, le procureur du Tribunal de Grande Instance de Nice ou de Grasse est immédiatement saisi.

POUR SIGNALER UN ENFANT EN DANGER OU RISQUANT DE L'ÊTRE

A.D.R.E.T. 06

Antenne Départementale de Recueil, de l'Évaluation
et du Traitement des Informations Préoccupantes

 **N° Vert 0 805 40 06 06**

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30.

La nuit et le week-end, appelez le **119**.

Courriel : protectiondelenfance@departement06.fr

www.departement06.fr

Département des Alpes-Maritimes
B.P. 3007 - 06201 Nice cedex 3

A.D.R.E.T. 06

 **N° Vert** **0 805 40 06 06**